

N° 32

3 Mai 1973

- LES OBJECTEURS EN LUTTE

23 Avril , NANTES : manifestation de soutien

Dominique VALTON : réformé ,mais en liberté provisoire

SAINT NAZAIRE ,30 Avril : un prêtre se joint aux amis de
Dominique VALTON

Communiqué de presse

Lettre ouverte au ministre des armées

- LYCEES ET UNIVERSITES

Lycée Albert CAMUS

Fac.des Lettres : appel aux forces de l'ordre pour la tenue
d'un examen

Motion des étudiants de la Section d'Histoire et communi-
qué du SNES-Sup. et du SGEN

A propos des examens en Fac.de Lettres :motion de la Section
de Philo

MOBILISATION DES AGRICULTEURS DE LA REGION DE SAINT GILDAS

N.B. Bernard LAMBERT vient d'être relaxé (nous attendons d'en avoir
davantage)

2

LES OBJECTEUR EN LUTTE/ : dominique VALTON;

+NANTES: manifestation de soutien (lundi 23 avril)

En soutien à d; Valton, 50 personnes se sont rendues à l'entrée de Nantes sur la route de Ecnic. Ils tenaient une vingtaine de panneaux, espacés de 30 à 50 mètres, et cela sur plus d'un kilomètre; entre deux feux tricolores, là où les voitures étaient obligées de ralentir.

Ces panneaux étaient regroupés en 3 séries :

a) France, pays de Fraternité, dit - on! ...Mais elle est le troisième marchand de canons etc...

b) France, pays de l'égalité ? ...Droit de grève pour tous, mais l'armée brise les grèves etc...

c) France, pays de Liberté, mais, Dominique se retrouve de nouveau interné après 18 mois de prison ...etc ...

Entre 17 heures et 19 heures, il est passé entre 3000 et 4000 voitures

A 19 heures les gendarmes sont intervenus : " Il est interdit de faire de la propagande antimilitariste sur la voie publique." Ils nous ont arraché les panneaux un à un.... Cela a pris du temps. Les automobilistes n'ont rien perdu du spectacle.

Nous n'avons pas résisté; nous avons simplement chanté quelques chants antimilitaristes

" Histoire de nous reconstruire un peu, car il le fallait..

DOMINIQUE VALTON

Dominique Valton, objecteur politique Nantais, enlevé à sa sortie de prison à Angers, le 7 Avril 73, puis conduit à Lille, d'abord dans un cachot de la caserne, puis à la prison civile, et enfin à l'hôpital psychiatrique militaire, vient d'être ~~libéré~~ réformé.

Mais Dominique VALTON est seulement en liberté provisoire.

Il a en poche une convocation pour se rendre le 15 Mai devant le tribunal permanent des forces armées de Lille. Motif : refus d'obéissance. La réforme n'annule pas automatiquement le "délit". Dominique risque donc encore 6 mois de prison. A moins qu'il n'y ait un non lieu, ce qui devrait arriver en toute logique.

SAINT . NAZAIRE LE 30 Avril .

Un prêtre se joint aux amis de Dominique Valton en grève

Samedi 28 Avril, cinq objecteurs de conscience, dont une jeune fille ont commencé une grève de la faim à la Fraternité protestante de Saint Nazaire pour réclamer l'annulation du procès de Dominique Valton et sa libération définitive. Dimanche, dans l'après midi, un prêtre de Saint Nazaire a décidé de se joindre à l'action engagée par les amis de Dominique Valton. Il s'explique/

" C'est parce que je connais personnellement Dominique, que j'ai suivi son évolution dans l'action syndicale et dans la non violence, que je me suis décidé à entreprendre cette grève de la faim. C'est pour moi une question de justice et de devoir de conscience de faire quelque chose pour qu'il soit libéré. Et puisqu'il fallait agir avant son jugement, j'ai décidé de prendre part à cette action des amis de Dominique Valton sur Saint Nazaire, en demandant par la même la reconnaissance du droit à l'objection de conscience pour tout motif de conscience.

C'est une décision personnelle que j'ai prise en conscience, qui n'engage pas mes confrères, mais ce n'est pas le fait d'être prêtre, qui ~~peut~~ peut m'empêcher de faire ce choix

Personnellement et en dialogue avec les autres chrétiens et hommes de bonne volonté. C'est ma réponse aux appels de l'Eglise depuis "pacemin Terris (de 1962) jusqu'à la dernière lettre du Cardinal Roy à l'occasion du 10ème anniversaire de la lettre de Jean XXIII"

Les grévistes de la faim sont donc maintenant au nombre de 7. Ils présentent aux visiteurs un dossier portant sur le militarisme et comportant une analyse de l'objection politique par rapport à l'Armée et l'exploitation capitaliste. Ils affirment que " Refuser d'être soldat est une des contributions nécessaires à l'avancement de la lutte des classes ,pour l'élaboration d'une société sans opprimés et sans oppresseurs" .Ils se déclarent aussi solidaires de la lutte des soldats au sein de l'Armée et des revendications des Travailleurs qui combattent les inégalités sociales .

Les personnes intéressées peuvent retirer les dossiers à la Fraternelle , Rue de l'Île de France à Saint Nazaire ou écrire à cette même adresse en portant la mention " Objecteurs en grève " .

Les 7 Objecteurs de Saint Nazaire en grève.

;;;;;;

LA ROCHE SUR YON.

Le montage diapositives sur le Larzac sera projeté à la Roche sur YON , le 10 Mai , à 21h précises , salle Saint Hillaire

(cette salle se trouve à proximité de l'école secondaire d'Agriculture).

du Président de l'Université(KERNELS); à l'ensemble du corps professoral de la Faculté des Lettres et tout particulièrement aux organisations syndicales ,de se prononcer sur la présence de la police dans les locaux universitaires ,et sur la décision arbitraire du Président de l'Université .

2°-Les bureaux des sections SGEN(CFDT),SNES-Sup.(FEN) ,de la Faculté des Lettres ,réunis le 2 Mai :considèrent que la définition des conditions de déroulement normal des examens reste du ressort des intéressés /

De ce fait ,toute intervention extérieure (et en particulier policière)prend un caractère de provocation qui ,par ses conséquences ,ne peut que léser gravement les intérêts des étudiants .

A cet égard ,la décision prise par le Président de l'Université de fermer les locaux universitaires de la Faculté de Lettres ,le Samedi 28 Avril et de faire appel aux forces de police pour contrôler le déroulement d'une épreuve d'examen partiel constitue un précédent particulièrement inquiétant et inopportun .

En conséquence ,les organisations syndicales SGEN(SFDT) et SNES-Sup.(FEN) ,comprenant la réaction des étudiants ayant refusé de composer ,demande que ,vu les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'épreuve ,et le petit nombre des candidats ayant effectivement composé ,il soit organisé une épreuve de remplacement permettant à l'ensemble des étudiants de se présenter aux épreuves de contrôle des connaissances dans des conditions normales .

FACULTE DE LETTRES ,MERCREDI 2 MAI --A propos des examens

Les étudiants en philosophie ,réunis en assemblée générale ,demandent aux enseignants de la section de philosophie ,et aux autorités compétentes d'organiser les épreuves de contrôle des connaissances dans les modalités suivantes :

- 1°- les examens de philosophie ,dans l'éventualité où ils se tiendraient ,auraient lieu entre le 1er et le 15 Juin .
- 2°- le programme des épreuves porterait sur les questions vues avant le 22 Mars .

Pour la bonne marche des opérations ,les étudiants ayant pour la plupart déjà fait l'expérience du mutisme enseignant ,ne cesseront pas leur grève avant d'avoir la garantie écrite que les deux revendications précédentes seront satisfaites .

Il est évident que la lutte contre les DEUG et la loi DEBRE pourra se poursuivre indépendamment des revendications précédentes concernant les examens de philosophie .

CALENDRIER - CALENDRIER - CALENDRIER - CALENDRIER : Programme du C.P.O.
79- BELLES / BELLE

- 5-6 Mai :les entreprises de l'auto-gestion (avec Daniel CHAUVEY)
- 12-13 Mai :le travail social :formation ,soins ,contestation (avec Philippe MAYER)
- 19-20 Mai :natures et structures du pouvoir de l'Etat (avec KRIVINE)
- 26-27 Mai : non-violence et/ou contre violence (avec des membres du Comité de soutien des objecteurs au service militaire)
- 26-27 Mai : pouvoirs et urbanisations (dénystification du discours sur l'urbanisme)
(avec Serge LIDSKY)
- 2 - 3 Juin: L'IRLANDE(avec P.FAVRE ,G.MAC ALINDEN ,M.GARRIGOU-LAGRANGE ,D.VALAYER)
- 16-17 Juin: colonialisme intérieur et mouvements régionaux(avec des Bretons ,Catalans
Corses et Occitans)

LYCEE Albert CAMUS - Au Lycée Albert CAMUS , le jeudi 26 avril , à 8 h., sur les 1100 élèves que compte le lycée, 80 seulement ne reprennent pas les cours . A 10 h., en assemblée générale des élèves , constatant leur position minoritaire , ils décident de reprendre le travail . Mais pour marquer leur souci de continuer la lutte , puisque non seulement ils n'ont pas obtenu l'abrogation de la loi DEBRE , mais encore ont reçu des menaces de la part du gouvernement , ils envisagent des débrayages prochains .

Le premier a lieu l'après midi de 15 h. à 16 h. L'administration du lycée prévient alors les élèves qu'elle appliquera les sanctions prévues. Quelques familles , celles des principaux leaders , sont prévenues par téléphone , le soir même , que leurs enfants sont exclus jusqu'au 2 Mai , et devront , pour être réacceptés , signer un engagement de respect du règlement intérieur , et de présence aux cours . Pour tous les autres , (ils sont 198) les familles sont prévenues par la poste.

Le vendredi matin 27 Avril , chez les élèves et les professeurs des bruits courent sur les sanctions prises , mais on ne sait rien d'officiel . "Certains ne savent pas , il faut l'annoncer tout haut " est-il dit en salle des professeurs , quand la cloche sonne . ~~Un grand nombre de professeurs a déjà sorti et un grand nombre d'élèves fait silence et se rend au proviseur~~
Le proviseur entre dans la salle : "Messieurs , la cloche a sonné"... Une partie des professeurs est déjà sortie , mais un grand nombre reste , faisant cercle autour du proviseur . Silence . "Est-il vrai que des sanctions aient été prises contre les élèves" ?... "Oui" . Silence "Combien" ? "Un peu plus d'une centaine" (en fait 198) - Silence "Devront-ils signer un engagement pour se réinscrire" ? "Oui" . Le silence se fait plus épais . Le proviseur souhaitant sans doute s'expliquer sollicite des questions ... Silence total . Et le proviseur sort , A 9 h. l'assemblée générale des élèves vote la grève . A 10 h. les sections syndicales SNES , SGEN , de l'établissement votent une motion où elles s'engagent à défendre les élèves sanctionnés , envisageant la grève comme moyen d'action et portent cette motion au proviseur .

Quelques faits à citer :

- le jeudi 26 Avril la surveillante générale venant faire l'appel nominal dans une salle où des élèves non grévistes suivaient un cours , les élèves sortent pour ne pas permettre le contrôle .
- un professeur fait remarquer à des élèves que leur examen sera très sérieusement compromis , un élève répond qu'il est parfois nécessaire qu'une génération se sacrifie pour ^{que} les suivantes connaissent des conditions meilleures .
- après le vote de la grève , certains élèves continuant à se rendre aux cours , des groupes de 2 ou 3 viennent leur expliquer ^{que} de cette façon ils portent tort à leurs camarades sanctionnés et à ceux qui risquent maintenant de l'être , et ils arrivent à en convaincre une partie .

FACULTE DES LETTRES , SAMEDI 28 AVRIL - Section d'Histoire : Mr KERNEIS fait appel aux forces de l'ordre pour la bonne tenue d'un examen partiel

1°- Motion des étudiants de la Section d'Histoire adoptée par l'assemblée générale de Lettres (2 Mai)

- Les étudiants d'Histoire , 1e , 2e , 3e et 4e années et concours considérant :
- que la grève des cours et des examens partiels avait été votée démocratiquement , le mercredi 25 Avril jusqu'au Mercredi 2 Mai par l'A.G. de Lettres ,
 - qu'un examen partiel prévu le Samedi 28 Avril pour les 2e année d'Histoire et de Géographie s'est tenu sous la protection des forces de police (Mr MORINEAU) et ses adjoints ; les brigades d'intervention étant à l'intérieur de la Faculté , et 3 cars sur le campus .
 - que seulement 8 étudiants sur les 120 convoqués ont accepté de composer dans de telles conditions
- dénoncent l'extrême gravité de la décision de la présidence de l'Université , énoncée par Mr KERNEIS
 - demandent : aux professeurs concernés par cet examen de ne pas corriger les copies ; aux professeurs de l'U.E.R. de se prononcer publiquement sur la présence de la police et la décision

8 Mai, DEUX AGRICULTEURS CITES EN JUSTICE : MOBILISATION DES AGRICULTEURS DE LA REGION DE SAINT-GILDAS

Après l'action menée par 300 agriculteurs le 24 Janvier dernier pour défendre une exploitante victime d'un procès avec son propriétaire 2 agriculteurs du canton de St Gildas des bois sont appelés à comparaître devant le tribunal le 8 Mai pour avoir soi-disant discrédité la Justice.

L'action menée par les agriculteurs de la région de St Gildas des bois le 24 Janvier dernier connaît aujourd'hui un rebondissement.

Rappelons que dans cette action, plus de 300 agriculteurs ont apporté leur active solidarité à une métayère et son fils, victimes d'un procès avec leur propriétaire, le Comte O'DELANT.

Le résultat fut positif : l'action, bien accueillie par toute la population locale empêcha la saisie qui menaçait le jeune agriculteur suite à la décision du tribunal de Rennes.

A la suite de cette action, deux agriculteurs du canton sont appelés à comparaître devant le tribunal Correctionnel de St Nazaire : ils sont accusés d'avoir, selon le procureur, distribué des tracts discréditant la justice

Pour l'Union cantonale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de St Gildas :

- 1° cette suite judiciaire est une forme très nette de repression du combat mené par les agriculteurs, combat dont le bien-fondé sur ce point est devenu évident aux yeux de tous.
- 2° Ce fait nouveau souligne un aspect important de l'action : le tract visé soulignait l'injustice de la condamnation frappant l'exploitante et invitait à méditer sur la phrase de LA FONTAINE : "selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous feront blancs ou noir".

En réalité, l'action a empêché l'application du jugement du tribunal : c'est cela que l'institution judiciaire ne peut admettre. Mais, du même coup, elle confirme le point de vue du fabuliste : si les deux agriculteurs sont poursuivis, eux et pas d'autres pour des faits qui n'existent pas - ils n'ont pu distribuer malgré leur accord, aucun tract à l'occasion de cette action - c'est qu'ils apparaissent sans doute, vu leur âge, plus vulnérables. A noter d'ailleurs que le texte de ce tract, signé de plusieurs organisations, a été intégralement publié dans le Paysan Nantais.

L'Union cantonale de St Gildas appelle tous les agriculteurs et agricultrices du canton et des cantons voisins à venir manifester le jour du procès, le mardi 8 mai.

- . pour combattre cette repression syndicale
- . pour exprimer, par leur propre jugement, l'estime qu'ils portent sur deux des leurs arbitrairement poursuivis.

L'Union cantonale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Saint Gildas des Bois (44)

LES OBJECTEURS EN LUTTE

23 Avril, NANTES : manifestation de soutien

Dominique VALTON : réformé ,mais en liberté provisoire

SAINT NAZAIRE ,30 Avril : un prêtre se joint aux amis de Dominique VALTON

Communiqué de presse

Lettre ouverte au ministre des armées

LYCEES ET UNIVERSITES

Lycée Albert CAMUS

Fac. des Lettres : appel aux forces de l'ordre pour la tenue d'un examen

Motion des étudiants de la Section d'Histoire et communauté du SNES-Sup. et du SGEN

A propos des examens en Fac. de Lettres : motion de la Section de Philo

MOBILISATION DES AGRICULTEURS DE LA REGION DE SAINT GILDAS

N.B. Bernard LAMBERT vient d'être relaxé (nous attendons d'en savoir davantage)

